

**ASSEMBLÉE NATIONALE**16 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 397

présenté par  
M. Hetzel et M. Reiss

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 31 décembre 2020, un rapport sur la mise en place d'une campagne nationale sur la fertilité afin d'organiser la prévention de l'infertilité.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est nécessaire de mettre en place un plan de sensibilisation du grand public au sujet de la fertilité.